

SÉANCE DU 11 avril 2025

Convocation adressée le 4 avril 2025

Présents : DUBOIS Jean-Luc, QUINIO Clotilde, FLAUX Florence, GOUPIL Jean-Pierre, DETOC Annie, VINET Roland, MARTIN Sylvain, BAUDRIER Jeanine, CORVAISIER Roger

Absentes excusées : COMMUNIER Myriam a donné pouvoir à DETOC Annie, COMMUNIER Aurore a donné pouvoir à VINET Roland

Absents : GUERIN Ronan, LEPEINTEUR Lisa, MOUSSON Camille

Secrétaire de séance : FLAUX Florence

Quorum : 8 – Le nombre de conseillers municipaux présents est de 9, le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- * Compte rendu du 21 mars 2025
- * Médiathèque : Rapport annuel 2024
- * Bâtiment : Travaux complémentaires pour le Tiers lieu
- * Voirie : Entretien 2025
- * Voirie : Modernisation 2025
- * Aménagement du bourg : divers travaux
- * Équipement : Achat d'un matériel de désherbage mécanique
- * Finances : Subventions
- * Équipement : Achat d'un nouveau tracteur
- * Questions diverses
- DIA
- Présentation budget 2025 de la CCVIA
- Point sur la prise de compétences de l'assainissement collectif par la CCVIA au 01/01/2026
- Jeu CIRCINO
- Évènements

Monsieur le Maire propose :

- D'ajouter un point à l'ordre du jour : Équipement : Achat d'un nouveau tracteur.

Compte rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2025 approuvé à l'unanimité.

MÉDIATHÈQUE : Rapport 2024

Quelques chiffres :

- 13 bénévoles, soit 192 h de bénévolat (96 permanences).
- 4 835 livres plus 859 prêtés par la Médiathèque Départementale d'Ille et Vilaine (MDIV) (5694 livres au total).
- 3 abonnements, 85 DVD.
- Commande annuelle 1 000 € de livres. Pas d'investissements en 2024.
- Prêts de livre en hausse (3 517 à 4 028) - (2 342 documents jeunesse, 1 686 documents adultes).
- Fréquentation + 24,1 % (1 541 → 2 091 → 2 595).
- 306 inscrits dont 46 en plus en 2024.

23 animations sur l'année :

- Les tout-petits lecteurs, les ateliers bricolage, les expositions, les animations de vacances, Cap BD (réseau).
- Nuits de la lecture (national), 10 ans de la médiathèque (gros succès), calendrier de l'avant (réseau), tables thématiques.
- 8 accueils de classe, et prêts de caisses de livres aux classes et à la garderie selon les thèmes abordés.

Projets 2025 :

- La nuit de la lecture (janvier), vacances scolaires : atelier pop-up en février, la fête du court métrage (mars).
- Animation œufs en avril et énigmes Astérix, exposition peinture en avril, animation Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné (CCVIA) été, Cap BD et Cap BD découverte, animation octobre (à définir), calendrier de l'aveut.
- La nounou qui venait le mardi une fois par mois arrête son activité, à voir pour la continuité de l'animation « tout-petits lecteurs » aux mêmes horaires.

Autres points d'attention :

- Concernant l'ouverture de la médiathèque, toujours quelques permanences non assurées. (7 permanences sans bénévoles en 2024).
- Le projet le plus important, faire vivre la médiathèque ...

BÂTIMENT : Travaux complémentaires pour le Tiers-Lieu

Depuis mai 2024, le groupe de travail réfléchit sur les usages et la gouvernance du Tiers-Lieu.

Il s'organisera en deux pôles :

- Une salle « cuisine » qui sera louée à l'association Chamotte et Compote par la commune. Le matériel de cuisine acquit par l'association appartiendra à celle-ci.
- Une salle « espace artistique » gérée par la commune qui pourra accueillir des ateliers artistiques, des expositions ou servir de salle de réunion. Elle pourra être utilisée pour des services de proximité.

Cette nouvelle utilisation des espaces nécessite des adaptations au cahier des charges initial.

Pour la partie cuisine, il est demandé un passage avec porte entre la salle « cuisine » et la serre.

Ces demandes induisent un coût supplémentaire de travaux de 8 271,79 € HT sur les différents marchés à rajouter au coût Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) initialement prévu de 265 000€ HT par la délibération 93 du 19/11/2021.

Proposition de demander cette modification dans la notice VEFA auprès de NEOTOA.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, *à l'unanimité* :

- De valider le coût supplémentaire de travaux pour un montant de 9 926.15 € TTC (soit 8 271.79 € HT).
- De demander cette modification dans la notice VEFA à NEOTOA.
- De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.

VOIRIE : Entretien 2025

3 devis ont été reçus pour l'entretien de la voirie en 2025 :

Société Colas : 13 500 € TTC (11 250 € HT).
Société Eurovia : 14 220 € TTC (11 850 € HT).
Société Potin : 13 560 € TTC (11 300 € HT).

La Commission Voirie propose de retenir le devis de la société Potin.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, *à l'unanimité* :

- De valider le devis de la société Potin pour un montant 13 560 € TTC (11 300 € HT).
- De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.

VOIRIE : Modernisation 2025

3 devis ont été reçus pour la modernisation de la voirie en 2025 (2 chantiers : la route de la Ferme Vauléon près de Vignoc et la Huardais) :

Société Colas : 18 460.80 € TTC et 2 640 € TTC soit 21 100.80 € TTC.
(15 384 € HT et 2 200 € HT soit 17 584 € HT).
Société Eurovia : 18 824.40 € TTC et 6 632.40 € TTC soit 25 456.80 € TTC.
(15 687 € HT et 5 527 € HT soit 21 214 € HT).
Société Potin : 18 774 € TTC et 2 253 € TTC soit 21 027 € TTC.
(15 645 € HT et 1 877.50 € HT soit 17 522.50 € HT).

La Commission Voirie propose de retenir le devis de la société Colas.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, *à l'unanimité* :

- De valider le devis de la société Colas pour un montant 21 100.80 € TTC (17 584 € HT).
- De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.

AMÉNAGEMENT du BOURG : Divers travaux

Pour l'aménagement de la placette de l'église, 2 devis ont été reçus :

Société Multi TP : 4 924.80 € TTC (4 104 € HT).
Société Eurovia : 6 187.20 € TTC (5 156 € HT).

La Commission Voirie propose de retenir le devis de la société Multi TP.

Pour la Rue Bellevue près du city stade, 2 devis ont été reçus :

Société Multi TP : 1 837.92 € TTC (1 531.60 € HT).
Société Potin : 1 512 € TTC (1 260 € HT).
Société Eurovia : 3 427,20 € TTC (2 856 € HT).

La Commission Voirie propose de retenir le devis de la société Potin.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, *à l'unanimité* :

- De valider le devis de la société Multi TP pour l'aménagement de la placette de l'église pour un montant 4 924.80 € TTC (4 104 € HT).
 - De valider le devis de la société Potin pour la Rue Bellevue près du city stade pour un montant 1 512 € TTC (1 260 € HT).
 - De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.
-

ÉQUIPEMENT : Achat d'un matériel de désherbage mécanique

2 devis ont été reçu :

Société RM Motoculture : 2 390 € TTC (1 991.67 € HT).

Société Combourg Motoculture : 2 490 € TTC (2 075 € HT)

Après délibération, le Conseil Municipal décide, *à l'unanimité* :

- De valider le devis de la société RM Motoculture pour un montant 2 390 € TTC (1 991.67 € HT).
- De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.

FINANCES : Subventions 2025

Après délibération, le Conseil Municipal vote, *à l'unanimité*, les subventions suivantes :

Organismes	Montant Subvention
Contribution organismes associatifs	
APE	600 €
Avenir sportif Vignoc-Guipel (Foot)	576 €
Avenir sportif Vignoc-Guipel (Foot)	324 €
Les Dauphins / EHPAD Hédé-Bazouges	150 €
La Cambuse	1000 €
Chamotte et Compote	1200 €
Les rencontres du jeudi	300 €
Contribution organismes non associatifs	
École Publique	1 000 €
Atelier Théâtre 35	210 € (pas de versement de subvention mais location de matériel près OCAVI)
BRUDED (participation)	210.80 € (Participation déjà votée par délibération n° 19 du 14 février 2025)
Solai Lan Coat (participation annuelle)	20 € (sera versée s'il y a une demande)
Comice Agricole	300 €

Monsieur VINET Roland se retire du vote de Actif et de Ben Es Sei Nous, et du Club Bonne Entente, le reste des membres du Conseil Municipal vote *à l'unanimité*, les subventions suivantes :

Organismes	Montant Subvention
Contribution organismes associatifs	
Club Bonne Entente	115 €
Actif (La Mézière)	200 €
Ben Es Sei Nous / ADMR	835.65 €

ÉQUIPEMENT : Achat d'un nouveau tracteur

2 devis ont été reçu :

Société RM Motoculture : 29 600 € TTC (24 666.67 € HT).

Reprise ancien tracteur : 3 000 € TTC (2 500 € HT).

Reprise ancien broyeur : 50 € TTC (41.67 € HT).

Formation entretien matériel offerte.

Société Bernard Motoculture : 27 480 € TTC (22 900 € HT).
Reprise ancien tracteur : 3 480 € TTC (2 900 € HT).

Après délibération, le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité** :

- De valider le devis de la société RM Motoculture pour un montant de :29 600 € TTC (24 666.67 € HT), car la position de conduite, la maniabilité conviennent mieux à l'employé communal, et la mise en place du plateau de coupe est plus facile.
- Avec reprise ancien tracteur pour un montant de : 3 000 € TTC (2 500 € HT).
- Avec reprise ancien broyeur pour un montant de : 50 € TTC (41.67 €HT).
- Formation entretien matériel offerte.
- De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

* Informations Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Terrain	Préemption	Date
ZB 386 et ZB 446 – La Prairie Madame	NON	27/02/2025
ZB 437 et ZB 443 – 233 Route des Pommiers	NON	31/03/2025

* Présentation budget 2025 de la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné (CCVIA)

* Point sur la prise de compétences de l'assainissement collectif par la CCVIA au 01/01/2026

La nouvelle loi sur la prise de compétence de l'assainissement collectif en France, adoptée le 1^{er} avril 2025, apporte plusieurs modifications importantes concernant la gestion des compétences en matière d'eau et d'assainissement.

La loi abroge l'article 1 de la loi du 3 août 2018, qui prévoyait **le transfert obligatoire des compétences en matière d'eau et d'assainissement aux communautés de communes au 1^{er} janvier 2026.**

Plus généralement, ces modifications visent à assouplir la gestion des compétences en matière d'eau et d'assainissement, en offrant plus de flexibilité aux communes et aux communautés de communes dans l'organisation et la délégation de ces compétences.

Malgré l'évolution de la loi, le Conseil Municipal souhaite que le transfert de compétence de l'assainissement collectif de la commune de Langouët à la CCVIA se fasse au 1^{er} janvier 2026.

* Jeu CIRCINO

Par courrier en date du 29 janvier 2025, Ille et Vilaine Tourisme a présenté son soutien de la société « Creacomgames » pour son projet de plateau jeu : Jeu Circino, le Chasseur de Trésors – Destination Ille-et-Vilaine.

Ce jeu se décline sur la base de photos. L'objectif est de permettre aux enfants de 6 à 12 ans de découvrir ou de re-découvrir avec leurs familles les "trésors" de 36 communes qui les entourent.

Pour la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné (CCVIA), 2 communes seront présentes pour la première édition : Langouët et Vieux-Vy-sur-Couesnon.

La Commission Patrimoine a travaillé sur ce projet, et fourni documents et photos à l'organisateur.

*** Evénements :**

- 16 avril 2025 : Chasse aux œufs à la médiathèque.
- 8 mai 2025 : Commémoration armistice.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 16 mai 2025 à 19h30.